

Cher(e)s délégué(e)s, Cher(e) ami(e)s,

Quelques jours après l'horreur de ce week-end, nos premières pensées se tournent vers les victimes, leurs familles, les témoins, les sauveteurs.

Nous nous sommes naturellement interrogés, mais nous avons décidé, dès dimanche, de maintenir notre colloque et notre assemblée générale.

Nous avons en effet l'intime conviction que nous ne devons pas renoncer à notre vie démocratique et nos échanges. Une des meilleures armes pour combattre ces actes odieux réside dans les valeurs de tolérance, de justice, de démocratie, de liberté et d'égalité que nous portons et qui guident notre action quotidienne.

Le monde est marqué par la violence. Nous venons de vivre un drame national. Il s'ajoute à la trop longue liste des atrocités que subissent les peuples à travers le monde.

Des êtres humains vivent, depuis des décennies, la misère, la guerre et la dictature dans leur pays. Des centaines de milliers d'entre eux échouent chaque jour sur les plages de l'Union européenne et un grand nombre y perdent la vie. Après les événements de janvier où Mustapha a été froidement abattu aux côtés d'autres « Charlies », de multiples attentats et actes de barbarie ont été perpétrés à travers le monde.

Des femmes et des hommes sont visés sans aucune distinction d'origine ou de religion. L'obscurantisme cible aussi méthodiquement les symboles : la liberté de la presse, la culture, le patrimoine, le vivre ensemble, tout ce qui permet à l'être humain de s'émanciper.

Dans notre pays, les politiques d'austérité entraînent également de la violence sociale avec des destructions d'emplois, la réduction des droits sociaux, l'explosion des situations de précarité, des inégalités et des discriminations de tous ordres. Un sentiment d'« insécurité sociale » pour une immense partie de nos concitoyens se développe. Les extrémistes de tous poils s'en nourrissent et déversent leur message de haine de l'autre et de repli identitaire.

Mais la mobilisation sans précédent pour défendre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui s'est organisée en janvier, les hôpitaux débordés samedi par les donneurs de sang, les portes ouvertes pour porter secours et accueillir des inconnus

en pleine nuit sont la preuve de notre capacité collective à résister et nous donnent confiance en l'avenir. L'efficacité des services publics, de sécurité, de santé, qui incarnent une nation solidaire, a été exemplaire.

Depuis des mois, sur tout le territoire, des milliers de personnes agissent pour venir en aide aux migrants. Au quotidien, des femmes et des hommes font la démonstration que l'action collective peut changer les choses.

Sans être la seule, la France est dans le viseur des djihadistes et nous sommes confrontés à un choix de société.

Soit opposer sécurité et liberté, et se lancer dans une logique guerrière et autoritaire dans la promotion de l'exclusion, de la division, de la stigmatisation. Certains le prônent et se sont déjà lancés dans des surenchères nauséabondes. Loin d'accroître la sécurité, la restriction des libertés individuelles et collectives ne ferait qu'augmenter la radicalisation et il y a tout lieu de s'inquiéter du maintien de l'état d'urgence annoncé par le chef de l'État. S'engager dans cette voie reviendrait à donner raison aux terroristes.

Soit, à l'inverse de ces dérives, avec la lucidité qu'il ne peut y avoir de sécurité en affaiblissant la démocratie, conjuguer sécurité et déploiement des libertés dans notre pays. Il faut, dans le même temps, mettre définitivement un terme à une politique internationale à géométrie variable qui privilégie la guerre, soutient dans d'autres lieux ou, selon les moments, des dictateurs et en combat d'autres en fonction d'intérêts économiques. Un changement radical de l'action internationale de la France, et en particulier au Moyen-Orient est indispensable, tout comme la mobilisation de la communauté internationale pour permettre de trouver des solutions politiques et de construire la paix.

L'unique réponse pour combattre l'inhumanité est un projet de société solidaire qui permette l'émancipation de l'être humain partout dans le monde.

Tous les amalgames et les stigmatisations, la haine et les racismes doivent être plus que jamais combattus.

Cette voie appelle à nous rassembler autour des valeurs républicaines et pour la paix, autrement dit de tout ce qui permet de vivre ensemble et fait la société.

Mais ainsi que nous l'avons déjà dit, proclamer les valeurs fondamentales de notre république ne suffit pas. Il faut les faire vivre, car il ne peut y avoir de cohésion nationale sans cohésion sociale et sans égalité des droits.

Comme le disait hier Jean-Paul, pour combattre la barbarie, nous devons porter une réponse au niveau du programme du CNR qui a su combiner la double nécessité de

libérer notre pays et en même temps d'ouvrir les perspectives d'une société meilleure.

En tant que mouvement social qui défend ces valeurs et construit des réponses concrètes, notre responsabilité est de contribuer, à notre niveau, à ce projet et de permettre à chacun de trouver sa place.

Cette volonté de démontrer que la solidarité est l'une des réponses à la crise sociale que nous traversons, était l'un de nos engagements au sortir du congrès de Dijon.

Alors que les militants mutualistes agissent au quotidien pour faire face aux difficultés de gestion, le congrès a permis d'évaluer la situation politique et de bâtir ensemble des réponses aux évolutions de notre environnement. Cela a constitué un moment de respiration politique et intellectuel important pour aller de l'avant.

Au cours de ce congrès, nous avons analysé la trajectoire dans laquelle s'inscrivaient les politiques menées par le gouvernement et dénoncé leurs impacts sur l'accès à la santé dans notre pays. Nos analyses étaient, hélas, justes. Pourtant, loin de combler les besoins de financement, le PLFSS et la loi de finances pour 2016 s'inscrivent dans la continuité des politiques d'austérité avec la mise en œuvre du pacte de responsabilité combinant à la fois cadeaux aux entreprises et mesures d'économies sur le dos de la population. Non seulement ces mesures changent en profondeur le mode de financement de la Sécurité Sociale sans aucun débat, mais nous pouvons en mesurer chaque jour les conséquences sur l'accès à la santé et sur les conditions dégradées dans lesquelles l'hôpital public doit remplir ses missions.

Parallèlement, la remise en cause de la structure de notre système de protection sociale solidaire s'est poursuivie. La généralisation des contrats obligatoires dans les entreprises privées va générer de nombreuses exclusions et accentuer la segmentation des populations. Comme nous l'avions redouté, il se dessine une généralisation des surcomplémentaires qui échappe à toute régulation et renforce les inégalités.

Alors que de plus en plus d'acteurs commencent à entrevoir et dénoncer les effets néfastes de l'ANI, le gouvernement s'entête dans ses projets. Au lieu d'en tirer les enseignements, le gouvernement n'a rien trouvé de mieux que d'accentuer cette politique de segmentation.

La première étape a été la mise en place de contrats réservés aux bénéficiaires de l'ACS après un appel d'offres avec comme critère prépondérant le tarif ! C'est, ni plus ni moins, que la création de contrats réservés aux pauvres, et une négation des principes de mutualisation et de solidarité entre les populations.

Mais le détricotage des mécanismes de solidarité en complémentaire santé n'était pas terminé.

Au congrès de la Mutualité française à Nantes, le Président la République, reconnaissant implicitement l'échec de l'ambition affichée par l'ANI, annonçait des mesures pour les retraités.

Nous l'avions craint ; le gouvernement a osé le faire.

Sans attendre le rapport parlementaire annoncé, qui ne pourra que vérifier les inégalités et l'inefficacité des systèmes actuels d'aide, le gouvernement a décidé unilatéralement la mise en place d'un nouveau dispositif spécifique, le neuvième, réservé cette fois aux retraités.

Il faut résolument tourner le dos à cette politique et imposer un système unique et progressif d'aide personnelle à une mutuelle. Ce dispositif universel, qui rétablirait la solidarité et la justice sociale, peut être mis en œuvre à moyens constants tout en intégrant la suppression des taxes sur les contrats santé. Nous nous tenons à la disposition du gouvernement pour lui démontrer.

Nous ne nous y trompons pas : toutes ces mesures qui s'empilent, se superposent pour l'accès à une complémentaire santé ne sont pas seulement des rustines pour combler les « trous dans la raquette » ou de l'amateurisme. C'est avant tout une machine de guerre contre la Sécurité sociale. Le récent épisode du pseudo accord des partenaires sociaux sur la retraite nous confirme, s'il en était besoin, comment l'action sur la complémentaire peut avoir des répercussions sur l'ensemble du système. Plus besoin de remettre en cause le niveau du régime de base pour restreindre les droits !

Les principes d'universalité et de solidarité, fondateurs de la Sécurité sociale ne peuvent avoir de véritable efficacité que s'ils s'appliquent également à la complémentaire santé.

Mais la forme mutualiste, seule véritable garante de cette solidarité, est agressée de manière multiple. D'abord par la casse de l'ensemble des mécanismes de solidarité qui s'exerçaient dans nos mutuelles entre les malades et bien-portants, entre les actifs et les retraités, entre les jeunes et les plus vieux, les plus aisés et les plus démunis. Ensuite, par le déploiement d'une logique marchande à travers des appels d'offres qui fragilisent nos modèles économiques, limitent nos capacités d'investissement et nous entravent dans la réalisation de notre mission sociale. Les dispositifs mis en œuvre constituent aussi une négation de notre modèle de démocratie. La liberté de choix des individus est totalement reniée. Le rôle des militants et de la gouvernance est remis en cause dans la définition de nos politiques prestataires. L'inflation législative et réglementaire prive nos mutuelles de marges de décisions et handicape notre capacité à faire s'engager de nouveaux militants.

Et cela ne semble pas encore suffire à l'ACPR qui ambitionne de régenter encore plus notre activité, quelquefois au mépris de lois.

L'affaiblissement des mutuelles, leur concentration conduisent également à une crise du fédéralisme, forme d'organisation historique du mouvement mutualiste.

Tout d'abord, la mutualité peine à se faire entendre par les pouvoirs publics et à peser sur les décisions qui concernent la protection sociale. Les choses ont un peu bougé. Le mouvement a su se mobiliser cette année. C'est la première fois depuis 2012 qu'il parvient à peser sur les débats parlementaires et parle d'une voix claire. Le résultat obtenu à ce jour est loin d'être à la hauteur de nos revendications, mais cette évolution doit constituer un point d'appui pour notre action.

Ensuite, la faculté de la FNMF à apporter ou à organiser des réponses aux besoins de l'ensemble des groupements a également été mise en échec à plusieurs reprises dans la dernière période.

La réponse à l'appel d'offres ACS est le plus révélateur. Nous avons vite perçu les constructions complexes à mettre en œuvre, nous attendions une réponse fédérale. Nous l'avons demandé à la FNMF, mais elle ne l'a pas fait. Résultat des courses : les petites et moyennes mutuelles se sont trouvées abandonnées sur ce sujet. Cela a, sans aucun doute, pesé dans l'éclatement des réponses mutualistes et les alliances qui ont vu le jour à cette occasion.

La Fédération des mutuelles de France a, quant à elle, pris ses responsabilités. Elle a organisé une réponse groupée, ouverte à toutes les mutuelles adhérentes qui le souhaitaient.

Cet exemple est un symptôme d'une tendance lourde qui peut déconstruire peu à peu le fédéralisme et témoigne d'un défi qui se pose à la FNMF. Elle ne peut pas être la fédération de quatre ou cinq grands groupes mutualistes, elle doit rester la fédération de toutes les mutuelles, quelle que soit leur taille et doit agir pour garantir l'intérêt de tous. Sinon, le risque est grand de perdre l'unité et la cohérence du mouvement mutualiste en tant qu'acteur social.

Dans ce contexte difficile, nous attendions beaucoup du congrès de la mutualité réuni cette année. Il aurait dû être l'occasion d'une interpellation ferme des pouvoirs publics. Il aurait dû apporter des réponses aux inquiétudes légitimes des militants, permettre de mener la réflexion sur l'avenir du mouvement mutualiste. Malheureusement, cela n'a pas été vraiment le cas. Comment notamment concevoir, à un tel moment de l'histoire de la protection sociale et de la mutualité, le lancement de la réflexion sur l'avenir de la fédération en clôture du congrès, limitée à deux interventions dans la salle ? Ce chantier sur les missions de la FNMF connaît des évolutions. Alors que la disparition pure et simple des unions régionales ou la transformation de la FNMF en simple syndicat professionnel était initialement

clairement posée, les réactions des mutualistes ont conduit la direction de la FNMF à ouvrir la porte au dialogue. Nous n'y sommes pas pour rien. A tous les échelons, nous avons fait connaître notre vision du fédéralisme et d'une mutualité acteurs du mouvement social. Nous avons été, semble-t-il, entendus, relayés et écoutés.

Cela démontre que parler de manière coordonnée et identifiable, c'est l'une des forces des mutuelles de France.

Face à cet environnement difficile, marqué par les attaques répétées et par l'érosion des effectifs des adhérents mutualistes, les Mutuelles de France ont fait le choix de l'action contre la résignation.

La Fédération s'est mobilisée pour ses adhérents et pour l'accès aux soins de tous en s'appuyant sur les orientations que nous avons votées à Dijon et qui s'articulaient autour de trois piliers :

- améliorer la qualité des services offerts aux mutuelles,
- renforcer la visibilité de nos positions,
- et travailler sur la cohérence de notre mouvement.
-

Notre assemblée générale est l'occasion de faire un premier bilan de ces travaux.

Comme annoncé lors du congrès, une réorganisation de l'appareil fédéral a été menée sous la conduite du Directeur général, avec l'objectif de renforcer la mission politique de la Fédération des mutuelles de France.

Cette nouvelle organisation, validée par les instances de la fédération, a été mise en œuvre en janvier 2015.

Dans un moment de mutation profonde de notre environnement, la fédération doit être un lieu où s'élaborent les réponses qui permettront à tous d'aller de l'avant avec, pour souci, l'efficacité des services rendus aux groupements.

C'est dans cet esprit que la fédération a contribué à l'accompagnement des mutuelles sur tous les sujets qui touchent à leur activité.

Des initiatives ont ainsi été prises sur des sujets aussi variés que Solvabilité 2, les nouveaux contrats solidaires et responsables, la prévention des risques dans le Livre 3 ou les réseaux de soins et les conventionnements dans une approche transversale Livre 2 / Livre 3.

Vous pouvez mesurer le volume de ces activités en détail dans le rapport d'activité.

Je ne veux pas ici en faire la liste exhaustive mais seulement insister sur la qualité des intervenants et des formations organisées, ainsi que leur diversité. Sur ces formations, notre objectif est double : faire bénéficier tous nos groupements des

formateurs les plus compétents en nous appuyant sur les services de la FNMF, et faire valoir à chaque étape, notre approche stratégique propre aux mutuelles de France.

Cette ambition pour les Mutuelles de France s'est également traduite par un renforcement de l'animation des délégations territoriales. Un plan de travail harmonisé est en cours d'élaboration. Il ambitionne de leur faire jouer tout leur rôle de coordination politique des militants dans les territoires. Alors que les gouvernances de nos mutuelles se concentrent de plus en plus, il est essentiel que nous puissions, à travers les DT, disposer de lieux d'échanges, de partage et de militantisme qui dépassent les mutuelles et les familles professionnelles. C'est aussi comme cela que nous parviendrons à attirer de nouveaux militants.

Le deuxième volet du plan d'action fédéral que nous avons voté concernait la profonde rénovation de notre stratégie de communication.

Elle s'est traduite par une expression spécifique plus régulière des Mutuelles de France sur toutes les questions relatives à la protection sociale et sur celles qui touchent à nos valeurs, et par la refonte du site internet en ligne depuis quelques jours.

Notre communication s'inscrit en complément de celle des acteurs qui œuvrent déjà à faire vivre le débat sur les questions de santé, de Sécurité sociale et de protection sociale, notamment Viva. Le blog dédié à la protection sociale qu'il vient d'ouvrir constitue un outil précieux sur lequel les militants des mutuelles de France peuvent également s'appuyer dans leur activité.

Enfin, la dernière pierre de la refonte de notre communication fédérale a été la modernisation de notre logo et de notre charte graphique que se sont déjà appropriés un grand nombre de groupements.

Cette année a également été caractérisée par un renforcement de notre présence lors d'événements politiques, associatifs et syndicaux. Au-delà des rencontres régulières que nous pouvons avoir avec eux, il apparaît nécessaire de mieux afficher encore notre visibilité lors d'événements publics. Nous l'avons fait hier avec le colloque sur les 70 ans de la sécu.

C'est aussi dans cet esprit que nous avons décidé de participer l'année prochaine à la Fête de l'Humanité avec un stand « Mutuelles de France » auquel pourront participer toutes les mutuelles adhérentes.

Un des autres chantiers majeurs que nous avons conduits cette année est le travail sur la nouvelle complémentarité à bâtir entre le Livre 2 et le Livre 3 au sein des Mutuelles de France.

Je ne vais pas revenir en détail sur le sujet puisqu'il va faire l'objet d'un point particulier de notre assemblée générale. Je voudrais simplement insister sur trois éléments marquants :

Tout d'abord, nous avons décidé de le traiter comme un sujet majeur de notre action mutualiste, en cohérence avec notre histoire.

Ensuite, c'est dans un temps très court que nous avons su conduire un travail que nous pouvons qualifier de remarquable.

Enfin, nous avons choisi d'entrer dans une démarche de co-construction de propositions à tous les niveaux, national et local. Nous pouvons nous féliciter notamment du succès rencontré par nos réunions interrégionales qui ont mobilisé de façon importante des militants et permis des échanges d'une grande qualité. Cette approche décentralisée des débats stratégiques favorise une appropriation large des sujets et devra être reconduite.

Dans le contexte que je viens de rappeler, les Mutuelles de France refusent de céder à la résignation.

Pour lutter contre les injustices et les inégalités, contre le repli sur soi et les discriminations, nous devons faire la démonstration au quotidien que des solutions solidaires et modernes existent.

Nous ne sommes pas les gardiens du temple qui contemplant avec nostalgie un passé idyllique qui n'a jamais vraiment existé.

Nous sommes des acteurs de la construction et de la mise en œuvre de la solidarité. Il nous faut nous extraire de positions défensives et assumer ce que nous sommes : un mouvement social, qui, au fil des années et des combats, est devenu un acteur incontournable de l'accès à la santé, un artisan de la construction et de la mise en œuvre de la solidarité.

Les défis qui nous attendent sont nombreux, mais nous avons fait la démonstration à travers notre histoire de notre capacité à les relever.

Pour y parvenir, nous devons réaffirmer notre volonté de voir s'appliquer le droit de tous, pour tous et faire vivre notre singularité en combattant tout ce qui tend à nous banaliser.

Cher(e)s délégué(e)s, Cher(e) ami(e)s, je vous invite à construire ensemble notre avenir et ainsi nous inscrire dans l'émergence d'une société meilleure.

Pascale Vatel,
Secrétaire générale